

LA MÉMOIRE DE DORA-MITTELBAU

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES DÉPORTÉS DE DORA, ELLRICH, HARZUNGEN ET K'

Si c'est un homme

*Vous qui vivez en toute quiétude
Bien au chaud dans vos maisons
Vous qui trouvez le soir en rentrant
La table mise et des visages amis,
Considérez si c'est un homme
Que celui qui peine dans la boue,
Qui ne connaît pas de repos,
Qui se bat pour un quignon de pain,
Qui meurt pour un oui pour un non.
Considérez si c'est une femme
Que celle qui a perdu son nom et ses
cheveux
Et jusqu'à la force de se souvenir,*

*Les yeux vides et le sein froid
Comme une grenouille en hiver.
N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre cœur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant;
Répétez-le à vos enfants.
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.*

Extrait de *Si c'est un homme* de
Primo LEVI (Ed. JULLIARD 1947)

STRASBOURG REÇOIT LES SURVIVANTS DE DORA

A l'hôtel de ville, Monsieur Schehr, conseiller municipal, accueille les congressistes en ces termes :

Il y a des horreurs que tout homme, toute femme digne de ce nom, ne veut pas voir se reproduire une seconde fois. Les actes de cruauté, d'ignominie, de barbarie, pratiqués par les nazis dans les camps de la mort ne doivent plus jamais pouvoir être tolérés par personne.

Des esprits totalement égarés, ou peut-être de connivence intellectuelle avec les bourreaux, prétendent qu'ils n'ont jamais existé. Votre présence ici, Mesdames et Messieurs, est un démenti cinglant à ces divagations qu'il ne faut admettre en aucun cas.

Permettez-moi de m'incliner respectueusement devant les souffrances physiques et morales qui ont été les vôtres, que vous avez victorieusement surmontées, et qui demeurent cependant définitivement ancrées au plus profond de votre

chair et de vos souvenirs et particulièrement celui de DORA.

Dans ces camps, l'horreur était personnifiée par des agents de la mort qui prétendaient ne pas pouvoir se dérober à ces ordres innommables, sous prétexte qu'ils étaient des fonctionnaires zélés et des serviteurs obéissants. Nous avons aujourd'hui fait justice de cette mauvaise excuse. Même si les témoins oculaires de l'inimaginable sont, chaque année, malheureusement, moins nombreux. Il faut que génération après génération, soit perpétué le souvenir des martyrs et des morts provoqués par la démence d'un chef politique trop bien écouté.

Nous devons nous engager, tous autant que nous sommes, à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir vivace la mémoire de ce qui est une tache indélébile sur l'honneur de l'humanité.

Le Président Louis Garnier exprime à Monsieur Schehr les sentiments de chacun :

Permettez-moi, tout d'abord, Monsieur le Conseiller, de remercier Ma-

dame Trautmann, Maire de Stras-
(suite page 2)

Menaces sur le site de Dora

Au moment de mettre sous presse, des nouvelles alarmantes nous parviennent en date du 29 août 1991. L'entreprise qui exploite le gypse conteste la mesure de protection du site du camp de Dora et des tunnels prise par les autorités du Kreis de Nordhausen. Elle menace d'entreprendre une action en justice pour faire valoir ses droits d'exploitation. Le Comité Européen de Dora et K' pour la mémoire, devant cette situation nouvelle, entreprend sans délai toute une série d'actions :

- Intervention auprès de différentes autorités administratives en Allemagne,
- Demande d'appui auprès des gouvernements de différents pays européens,
- Mise en alerte des médias.

SOMMAIRE

Strasbourg reçoit les survivants de Dora	2-3
Tourisme et détente	3
Cérémonies du Souvenir	3
Titre de l'Amicale - Motion	3
Assemblée générale	4-5
Réunion Inter-Amicales	5
Fondation pour la Mémoire de la Déportation	6-7
Le Comité européen pour la Mémoire	7-8
Commission historique	8-9
Symposium de la CSCE à Cracovie	9
Appel pour la mémoire de Bergen Belsen	9
Aviateurs et douaniers en mission spéciale	10
Carnet	10
Cotisations	10

Strasbourg reçoit les survivants de Dora (suite)

bourg et député européen, qui a favorisé l'organisation de ce congrès et qui nous offre, dans une magnifique salle de votre Hôtel de Ville, cette réception si sympathique. Je remercie également Monsieur Kranz, Directeur inter-départemental des anciens combattants, notre camarade, Monsieur le Pasteur Fichter, Président de l'UNADIF du Bas-Rhin et administrateur du camp de Struthof, où ils ont bien voulu nous accueillir cet après-midi, et notre camarade Amaudruz, Président de la FNDIRP, ancien de Buchenwald. Permettez-moi, enfin, de vous remercier pour votre accueil et pour les paroles chaleureuses que vous avez prononcées.

Mais cet accueil ne nous a pas surpris. Qui, en effet, mieux que l'Alsace, mieux que Strasbourg, pouvait être apte à nous comprendre ? Séparés de la France pendant plus de 40 ans, entre 1871 et 1914, les Alsaciens n'ont jamais désespéré de la retrouver un jour. En dépit des interdictions et des sanctions, ils ont conservé leur attachement à la France et l'usage de la langue française. A nouveau séparés d'elle en 1940 par une occupation encore plus brutale, ils ont résisté jusqu'au bout. Beaucoup d'entre eux ont quitté leur terre natale pour aller vivre en France dès 1940, en abandonnant la quasi-totalité de leurs biens matériels. Les autres ont lutté contre la germanisation à outrance qui leur était imposée, et dont une des manifestations les plus cruelles était l'enrôlement dans l'armée allemande. Nombreux sont les jeunes qui ont tenté de s'y soustraire, et dont certains l'ont payé de leur vie ou d'un séjour en camp de concentration, sans préjudice de la déportation de leur famille. Strasbourg était le cœur et le symbole de cette résistance. Le maréchal Leclerc l'avait bien compris, puisqu'il en avait fait le point de mire des forces qu'il commandait, et qu'il a conduites, après de multiples batailles victorieuses, dans la capitale de l'Alsace, tenant le serment prêté à Koufra. Peu de provinces françaises ont payé au germanisme et au nazisme un aussi lourd tribut de morts, de blessés, de destructions, d'angoisse et de deuils que l'Alsace.

Aussi était-il naturel que notre amicale, qui avait déjà, il y a longtemps, rendu visite à Strasbourg, renouvelle son geste.

Et c'est ainsi que vous avez devant vous, Monsieur le Conseiller, les survivants d'une aventure à la fois étrange

et terrible. Chaque camp avait son originalité; celle de Dora et de ses satellites n'avait rien à envier aux autres. Ce camp, créé à l'origine par des détenus en provenance de Buchenwald, avait pour mission la construction d'une usine souterraine destinée à la fabrication d'armes secrètes, et en particulier des fusées V2, puis la participation à ces fabrications. A ceux qui objectaient à cette solution qu'il était imprudent de confier aux pires ennemis du 3^e Reich ces fabrications sur lesquelles Hitler comptait pour renverser le cours de la guerre et établir une domination millénaire sur l'Europe, Himmler répondit que la terreur qu'il ferait régner éliminerait les sabotages. Et la terreur régna. Les premiers d'entre nous qui ont vécu dans ces sinistres galeries ont connu la faim et la soif, les coups parfois mortels, un travail épuisant et destructeur, dans le froid, l'humidité, la vermine, l'absence de sommeil, la promiscuité avec des étrangers souvent peu recommandables, et envieux, les maladies sans soins et les appels sans fin, le commandement de brutes sans culture, sans scrupules et sans pitié, qu'il s'agisse des SS ou de leurs acolytes détenus, et pour la plupart d'entre eux, au bout du chemin, une mort ignominieuse. Et si quelques améliorations ont été apportées à ce mode de vie pendant les mois qui ont suivi, très vite, lorsque l'Allemagne a perdu les territoires occupés, les déportés de Dora ont connu à nouveau un régime très dur, par suite des difficultés de ravitaillement et de la lutte contre le sabotage, qui se produisaient malgré la terreur, et pour finir, des évacuations meurtrières, dont le point culminant est l'exécution par le feu, dans une grange, d'un millier de détenus. Nombreux étaient parmi nous les Alsaciens qui ont vécu ces épreuves. Combien sont morts ? Et parmi ceux qui restent, combien sont rentrés avec des séquelles graves, une vitalité diminuée, pour retrouver parfois une maison vide ou détruite ?

Dieu merci, ces temps sont révolus. L'Allemagne a été mise à genoux. La plupart d'entre nous ont fait la paix avec elle. Elle paraît bien, maintenant, avoir reconnu la valeur de la liberté et de son corollaire, la démocratie. A-t-elle totalement exorcisé ses démons ? Et si les Allemands s'intéressent maintenant à ce passé qu'on leur a caché, nombre d'autres aimeraient, malgré les déclarations du chancelier Kohl, qu'on ne parle plus de ce passé, qu'on l'oublie, qu'on l'enterre.

TOURISME ET DÉTENTE

Pour les anciens déportés, et sans doute encore plus pour les familles, un Congrès est un moment de grandes émotions par les souvenirs douloureux et parfois les chagrins que provoquent rencontres, discussions ou évocations du passé.

Quelques moments de détente par le tourisme sont les bienvenus.

Il en fut ainsi d'une halte à Obernai aux rues et maisons typiques, suivie de la dégustation d'une choucroute mémorable, de la promenade en vedette sur l'Ill et de la découverte du vieux Strasbourg avec le rappel de son développement, de la visite commentée du célèbre retable du 15^e siècle dû à Mathias Grunwald dans la magnifique présentation qui en est faite dans les salles du musée Unterlinden qui reçoit plus de 300 000 visiteurs par an, suivie d'un moment musical aux Dominicains où est exposée la Vierge au Buisson de Roses.

Le repas de clôture dans la maison Kammerzell au pied de la cathédrale de Strasbourg contribua à ces instants heureux passés ensemble avec la participation notamment de Monsieur Kranz, Directeur départemental des anciens Combattants, de notre camarade Amaudruz, Président départemental de la F.N.D.I.R.P.

On ne fonde pas l'amitié des peuples sur le refus de la vérité. Et c'est pour quoi nous autres, déportés, rappelleront, tant que nous vivrons, ces faits, non parce que nos modestes personnes les ont vécus, mais pour l'édification des jeunes, afin qu'ils sachent ce qu'on gagne à suivre les idéologies perverses.

Et permettez-moi, à présent, de former des vœux pour que votre belle cité, devenue une très grande métropole régionale, située à un carrefour économique vital, riche de souvenirs, conserve et développe le rôle qu'elle a acquis dans cette Europe en formation, et en particulier celui qu'elle joue en matière de défense des droits de l'homme, et que, sous la direction de votre municipalité, elle devienne encore plus prospère.

Permettez-moi, enfin, Monsieur le Conseiller, de vous dire, en vous renouvelant nos remerciements, «Vive Strasbourg, vive l'Alsace, vive la Liberté et vive la France».

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

LE PÈLERINAGE AU CAMP DU STRUTHOF

Le soleil brille en cet après-midi du 30 mai lorsque derrière son drapeau, le cortège des anciens de Dora passe devant la plaque rappelant le souvenir du Général Delestraint pour se rendre au pied du Mémorial. Ils sont accueillis par le Pasteur Fichter, membre de la Commission exécutive du Struthof et Président de la section départementale de la F.N.D.I.R. qui prononce une courte prière œcuménique avant le dépôt d'une gerbe et la sonnerie aux morts. Le recueillement se poursuit quelques instants tant l'émotion est perceptible chez chacun.

Puis, toujours derrière le drapeau, le cortège pénètre à l'intérieur du camp et descend jusqu'à la plate-forme où une pierre rappelle le camp de Dora. Avant le dépôt de fleurs et une nouvelle minute de silence, il est fait l'appel des morts :

Raymond CRAMAIL, René BOISSON, Georges LOBREAU, Raymond de MERIBEL, Jean PERISSE, Abbé

François SCHWERTZ, Antonin VI-ZIEN, Robert WILETTE, Mesdames BIRCHEN, DAVAL, Renée BARBIER, auxquels est associée la mémoire d'Eugène SIRVENT, Président de l'Amicale de Dachau, Henri MOREAUD, Secrétaire Général de l'Amicale d'Auschwitz, Georges WELLERS, Président de l'Amicale de Monovitz, et Madame VALLEY, épouse de notre camarade de Mauthausen.

Avant la dislocation du cortège, notre camarade Etienne Lafond dépose une gerbe en bas du camp devant la plaque qui évoque le souvenir de ses camarades du réseau alliance exécutés au Struthof.

Chacun livré à ses propres réflexions termine à son gré la visite de ce lieu de mémoire.

Ce jour-là, un assez grand nombre de visiteurs parcourait le camp, en majorité des jeunes et parmi eux, beaucoup d'étrangers. Le projet d'un grand musée consacré à l'histoire des camps et mettant à la disposition des visiteurs une documentation dans les diverses langues euro-

péennes est un objectif dont chaque association doit aider à la réalisation.

MONUMENT AUX MORTS DE LA VILLE DE STRASBOURG

Les déportés n'oublient pas le sacrifice de leurs pères qui rendirent l'Alsace et la Lorraine à la France en 1918. Ils déposèrent le même jour dans la soirée une gerbe devant le monument qui rappelle leur héroïsme.

RECUEILLEMENT A LA NÉCROPOLE DE SIGOLSHEIM

En fin de matinée le samedi premier juin, les congressistes gravirent le mamelon où sont regroupées les tombes des soldats de toutes nationalités qui tombèrent dans les rudes combats pour la libération de la plaine d'Alsace entre 1944 et 1945. La beauté de ce site d'où l'on domine la plaine en accentue le caractère émouvant.

■ MODIFICATION DU TITRE DE L'AMICALE

Il est exposé que le titre de l'Amicale est une source de malentendus avec nos correspondants étrangers. Ils ignorent la distinction qui existe en France entre politique et résistance et ce que ces dénominations recouvrent. Ils se demandent quelle pensée nous représentons. De même, le mot Déporté n'a pas de signification pour eux. A l'étranger, ils sont désignés généralement sous le nom de prisonniers ou d'internés.

En conséquence, il est proposé que la dénomination de l'Amicale prévue à l'article 1 des statuts devienne :

AMICALE DES DÉPORTÉS A DORA, ELLRICH, HARZUNGEN ET K'

Cette modification est votée à l'unanimité.

■ LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le bureau a retenu la proposition de notre ami Laroche de tenir notre prochain Congrès à Lyon.

A l'unanimité, l'Assemblée accepte cette proposition. Elle en remercie Laroche et laisse le soin au Conseil d'en arrêter la date.

Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration :

BRUN - CALES - GINESTON - GRANDCOIN sont sortants et se représentent, Etienne LAFOND MASUREL accepte de venir renforcer le Conseil d'Administration.

A l'unanimité, les membres sortants sont réélus et Etienne LAFOND MASUREL élu.

■ MOTION D'ORIENTATION

L'Amicale s'engage résolument dans l'espace de temps qui nous sépare du 50^e anniversaire de la libération des camps, à œuvrer pour que vive à jamais la mémoire des événements qui y ont été vécus. Nous le devons en souvenir de tous ceux et de toutes celles qui ne sont pas rentrés, avec le respect dû à leurs familles.

Nous le devons pour que (aujourd'hui comme demain) la conscience universelle soit avertie et attentive aux mécanismes qui sont susceptibles d'y mener à nouveau.

La Commission historique de l'Amicale, le Comité Européen DORA, ELLRICH, HARZUNGEN et K' «Pour la mémoire», les Relations informelles entre amicales, La Fondation pour la mémoire de la Déportation si notre Amicale y participe, seront parmi les supports qui permettront d'atteindre cet objectif.

A la majorité moins 2 voix et 4 abstentions, la motion d'orientation est approuvée.

Le Président remercie les congressistes de l'intérêt qu'ils ont apporté aux débats et se félicite de la qualité des interventions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président Louis Garnier ouvre la séance à 10 heures, il salue familles et camarades, remercie Gaston Pernot et son épouse du soin apporté à l'organisation des trois journées de notre Congrès.

L'Assemblée prend connaissance des noms des 92 camarades qui ont envoyé leur pouvoir, des nouvelles de ceux qui sont retenus pour la plupart par la maladie, enfin d'une dizaine de camarades et familles qui ont renoncé à venir à la suite des menaces de grèves de la S.N.C.F. Parmi ceux-ci notre ami Robert Thiercelin qui, par suite d'obligations dont il lui est impossible de se démettre, ne peut prendre le risque d'être bloqué à Strasbourg. Thiercelin voulait, en présentant son rapport moral, annoncer à l'Assemblée sa démission du poste de Secrétaire Général. Il estime que son éloignement de la capitale ne lui permet ni de suivre, ni de participer aux nombreuses activités de l'Amicale qui nécessitent disponibilité et présence à de nombreuses réunions où la représentation de l'Amicale est impérative. Il assure les congressistes de toute son affection.

Brun résume les principaux points du rapport moral que Thiercelin se proposait de présenter. Ceux-ci seront développés et discutés tout au long de l'Assemblée.

Rapport moral

Depuis la dernière Assemblée Générale, les activités de l'Amicale ont été nombreuses et variées. Elles résultent soit d'initiatives de certains membres du Conseil d'Administration :

- Création d'un Comité Européen pour la Mémoire de Dora, Ellrich, Harzungen et K'.
- Réunion inter-amicales avec pour ordre du jour :
 - Edification d'une stèle à la mémoire des victimes du camp de Bergen Belsen au cimetière du Père Lachaise à Paris qui complètera celles déjà existantes pour les autres camps, au nombre de 8.
 - Action à entreprendre ou à poursuivre pour la défense du droit à la réparation et l'annulation des mesures déjà prises.
 - Voyage d'études à Dora et dans les lieux de différents commandos par les représentants du Comité Européen.
 - Publication par les soins d'un imprimeur d'un bulletin trimestriel.

Soit d'événements extérieurs à l'Amicale :

- Fondation pour la mémoire de la Déportation créée à l'initiative de la F.N.D.I.R.P. et de l'U.N.I.F. (mutuelle) reconnue d'utilité publique, et placée sous le haut patronage du Président de la République. Contacts et réunions pour étudier ses différents aspects et les conditions d'une éventuelle participation.

- Participation aux réunions organisées au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants rue de Bellechasse, en particulier :

- sur la situation qui résulta de la réunification de l'Allemagne et la nécessité de négocier de nouveaux accords, tous ceux existants étant devenus caducs.
- travaux de recherches pour comptabiliser les morts et disparus dans les camps.

• organisation des cérémonies commémoratives du 46^e anniversaire de la Libération des Camps et la célébration de la Victoire du 8 mai.

Tous ces points ont été suivis par votre bureau et discutés lors d'une réunion du Conseil élargi aux délégués régionaux le 9 février 1991. A ce même Conseil a été soumis et adopté le programme proposé par Gaston Pernot pour le Congrès de Strasbourg.

Telle a été, dans ses grandes lignes, l'activité de votre Amicale depuis l'Assemblée de Vincennes.

Le Président met aux voix le rapport qui est adopté à l'unanimité et très chaleureusement applaudi pour remercier Thiercelin de tout le travail et les services qu'il a rendus à l'Amicale, en particulier dans des moments difficiles.

Rapport financier

En l'absence de Pierre Rozan, retenu à PARIS pour affaires, le Président demande à Brun de lire le rapport financier.

AMICALE DORA - ELLRICH - COMPTES DE L'EXERCICE 1990

RECETTES	DÉPENSES
COTISATIONS de 248 camarades et familles	DONS 419,80
51 325,00	SECRETARIAT et SIÈGE SOCIAL 55 367,83
REMBOURSEMENT PRÊTS	DÉPENSES DIVERSES
6 700,00	dont tirage C.R. colloque
DONS 6 800,00	Vincennes, fleurs, Ass. 19 658,19
VENTES	CONGRÈS et REPAS 144 364,32
Livres et Plaquettes 15 654,50	TOTAL DÉPENSES 219 810,14
INTÉRÊTS placement 6 529,79	SOUSCRIPTION ASSOCIA
CONGRÈS et REPAS 136 370,00	(fonds réserve) 40 000,00
BONS SOUTIEN	SOLDE DISPONIBLE
et enveloppes surprises 27 720,00	au 31-12-90 2 262,54
TOTAL RECETTES 251 099,29	dont à la SG 2 070,54
RETRAIT fonds placement	au CCP 192,00
ASSOCIA 5 059,62	
EN CAISSE au 01.01.90 5 913,77	
TOTAL 262 072,68	TOTAL 262.072,68

POUR MÉMOIRE :
FONDS PLACÉS EN RÉSERVE (VALEUR ACHAT) env. 65 000,00F

Le bilan de l'année 1990 est relativement meilleur que celui de 1989. L'année 1989 s'est terminée avec un déficit de 58 285,00F dû aux dépenses exceptionnelles au Congrès de Londres, notamment en raison de l'impression de la plaquette et du tirage en anglais de la "Planète DORA".

(suite page 5)

REUNION INTER-AMICALES

En accord avec les responsables de plusieurs autres associations, notre Amicale a organisé une rencontre qui a eu lieu le 21 octobre 1990. Le numéro du 2^e trimestre du journal de l'Amicale a donné le compte rendu des sujets traités, à savoir : **Érection d'une stèle en mémoire des victimes de Bergen-Belsen au cimetière du Père Lachaise.**

Le lien entre ce camp et Dora a été montré par le fascicule G. de la plaquette. 1.000 détenus inaptes au travail sont partis de Dora le 27 mars 1944 pour Belsen; à la libération du camp, il restait quelques dizaines de survivants. D'autres convois de malades suivirent, enfin devant l'avance des alliés, une partie des convois évacués de Dora et de ses commandos aboutirent à Belsen et à Bergen. Ce sont plusieurs milliers de Doratiens qui y trouvèrent la mort. Il en fut de même pour les autres grands camps dont les convois d'inaptes au travail s'ajoutèrent aux différents groupes de Juifs qui s'y trouvaient internés.

Ce lien apporte un élément de preuve indiscutable sur la finalité des camps qui restait l'extermination par le travail. Au cours de la discussion sur ce projet certains camarades s'inquiètent de savoir qui sera le maître d'œuvre de cette réalisation. Il ne peut être apporté actuellement de réponse à cette question. Une seule certitude : l'Amicale n'est pas en mesure de mener seule un tel projet.

A l'exception d'une voix qui se prononce contre, l'Assemblée est favorable à la réalisation de cette stèle.

DÉFENSE DES DROITS À RÉPARATION

Chacun est au courant des dispositions des lois de finances des années 89 et 90 qui ont modifié, en particulier, la règle applicable aux degrés de surpen-

sion et établi le principe de leur révision en cas de demande d'aggravation ou de nouvelles infirmités. Même si certains articles ont été annulés par le Conseil d'Etat sur recours des Fédérations qui ont pris ensemble la défense de nos droits, l'atteinte à ceux-ci est grave et constitue une menace pour l'avenir. La distance à parcourir pour décider demain de manière automatique la révision de toutes les pensions est de l'épaisseur d'une feuille de papier.

Cette menace trouve confirmation dans le bulletin de la *Mémoire au Quotidien* n°4 édité par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants où Monsieur Méric précise que les pensions définitives avaient leurs justifications dans l'impuissance de la médecine à guérir certaines maladies. Ceci est aujourd'hui sans fondement, aussi il y a lieu, à l'occasion d'une demande de révision, d'effectuer un bilan de santé global et de revoir le taux de pension.

Il paraît évident que très rapidement si ce processus est appliqué, pour ne pas créer de distorsion entre pensions révisées, et pensions non révisées, et en application des recommandations du Conseil d'Etat, toutes les pensions définitives seront revues.

Beaucoup de questions sont posées mais la stupéfaction de l'Assemblée est grande lorsque notre camarade le Général d'Astorg lit la circulaire du 2 mai 1991 - 719 A, qui énumère la liste des maladies considérées comme guérissables et recouvre presque la totalité de celles qui sont connues.

Ceci constitue la remise en question des dispositions légales prises dans le passé à l'unanimité des assemblées envers les Combattants et les Déportés en reconnaissance des sacrifices consentis et des préjudices subis.

La difficulté d'obtenir auprès des parlementaires la prise en compte de nos revendications provient du vote bloqué des dernières lois de finances par utilisation de l'article 49. Cette procédure

risque de se produire pour l'adoption des prochains budgets.

L'envoi préconisé, à tous les parlementaires, de la cassette de 20 minutes des actualités prises en 1945 à la libération des camps paraît intéressante à la plus grande partie des camarades. Le problème étant complexe, l'Assemblée décide de constituer une commission chargée de rédiger une motion à adresser au nouveau Secrétaire d'Etat, Monsieur Mescandeu.

Cette motion, reproduite ci-après, a été adoptée à l'unanimité. L'Assemblée demande au bureau de poursuivre l'action entreprise, notamment avec les autres amicales. D'Astorg et Leteuil déclarent qu'ils sont disponibles pour se joindre à l'action du bureau.

MOTION

L'Amicale de Dora-Ellrich, réunie pour sa 41^e Assemblée Générale annuelle, le 31 mai 1991, à Strasbourg, s'inquiète des coups successifs portés par les deux lois de finances de 1990 et 1991 qui remettent en cause les droits à pension des A.C.V.G. et, en particulier, des déportés.

La première a modifié la détermination des suffixes créant ainsi deux types de pensionnés. La deuxième revient sur l'immuabilité des infirmités. Cette dernière est beaucoup plus grave car elle ne tient pas compte du «pretium doloris» qui a affecté la vie privée et professionnelle des intéressés, quel que soit leur état de santé actuel.

Toute atteinte aux droits acquis par la menace d'application de la circulaire 719 A - 615 B, ne peut qu'aboutir à créer chez les déportés de graves soucis pour leur avenir.

Profitant du changement de Gouvernement, l'Amicale des Déportés de Dora-Ellrich-Harzungen et K' sollicite l'honneur d'être reçue par le nouveau Ministre de Tutelle afin de lui exposer ses très vives inquiétudes.

Fait à Strasbourg, le 31 mai 1991.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Rapport financier (suite)

Le bilan de 1990, dont je viens de vous présenter le compte rendu, est largement équilibré, grâce en partie aux recettes provenant des cotisations (51 325 contre 40 070 en 1989). Il faut, à ce propos, noter que nous avons seulement 248 cotisants contre 292. D'autre part, la vente des bons de soutien et enveloppes surprises ont rapporté 27 720F. La situation favorable de 1990 doit cependant être examinée avec réalisme quant à l'avenir. Nous avons malheureusement à déplorer

de nombreux décès et par voie de conséquence, une diminution de cotisants. Les dépenses seront par contre majorées par la publication de notre bulletin trimestriel.

Néanmoins, notre Amicale pourra, j'espère, continuer à compter sur la générosité des camarades et nous remercions à cette occasion ceux qui majorent leurs cotisations et nous font parfois des dons conséquents.

Je suis trésorier depuis de nombreuses années et si un camarade voulait

présenter sa candidature pour prendre la relève, je serais heureux de le mettre au courant. Dans la négative, il serait souhaitable que le Conseil nomme un trésorier adjoint.

Le Président, après avoir répondu aux questions, et pris note du souhait de l'Assemblée qu'un rappel soit fait pour les cotisations en retard, met aux voix l'adoption du bilan qui est approuvé à l'unanimité.

